

PROTCOLE SANITAIRE



Sun Ice Events et la Mairie de Taninges
vous accueillent à la patinoire.

Conformément au Guide du Ministère des Sports et aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé, et en étroite collaboration avec la Préfecture et la Collectivité, des conditions d'ouvertures spécifiques et des nouvelles modalités d'accueil ont été mises en place afin d'accueillir le public dans le cadre d'un protocole de sécurité optimale.

Le protocole d'ouverture a été défini pour assurer la sécurité des usagers.

PROTCOLE SANITAIRE

Au regard des mesures sanitaires, nous avons adapté et renforcé le :

- ✓ nettoyage avec une désinfection des points de contact.
(poignées, bancs, main courante, comptoir,...).
- ✓ nettoyage avec une désinfection systématique des patins, casques, chaises luges.
utilisés par les patineurs.
- ✓ Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des usagers au comptoir.

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'accès au chalet et à la patinoire est soumis au contrôle du passe sanitaire ou d'un Test RT-PCR négatif de -24H (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>), et se fera en respectant les gestes barrières en vigueur.

Le chaussage se fera dans la zone prévue à cet effet avec la distanciation nécessaire.
Le port du masque est obligatoire pour les patineurs comme pour le public visiteurs
(familles,...)

Les gants sont obligatoires pour tous
Le masque à partir de 11 ans

FLUX ET FRÉQUENTATION OPTIMISES

Dans le cadre de ces mesures, la capacité d'accueil pourra évoluer selon les textes en vigueur ; **tout manquement à ces règles peut faire l'objet d'une Exclusion de la patinoire, sans remboursement.**

